

L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°98

GRETZ-ARMAINVILLIERS À L'HEURE DE LA VIDÉO-PROTECTION

SOMMAIRE



Pages 4 à 8
DOSSIER

Page 9
CADRE DE VIE

Pages 10 à 14
RÉTROSPECTIVES

Page 15
EN BREF

Pages 16 et 17
ZOOM

Pages 18 et 19
INTERCOM-MUNALITÉ

Page 20
INFOS PRATIQUES

Page 22
ÉTAT CIVIL

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers
Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia
Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir
Tirage : 3 800 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Impression : ACI
100, rue Cossonneau
BP 84 - 93330 Neuilly-sur-Marne
Tél. : 01 43 08 63 63
Édition, réalisation, publicités :
CMP - 56, Boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : 01 64 62 26 00
Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.
Imprimé sur papier PEFC écologique.





ÉDITO

Mes chers concitoyens,

L'activité municipale au mois de septembre s'est focalisée sur la rentrée scolaire. Pour préparer celle-ci, de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles et leurs abords comme le parking de l'école Georges Travers, les mises en conformité aux normes PMR (Personne à mobilité réduite) ; et sur les manifestations en partenariat avec les associations et le grand nombre de bénévoles qui les gèrent pour réussir cette rentrée culturelle et sportive importante pour notre ville.

Un nouvel outil au service de nos concitoyens est en place, c'est le dispositif de vidéo-protection avec la présence de dix-huit caméras et d'un centre de surveillance urbain. La mise en place de ce système a fait l'objet d'une autorisation de l'Etat et est soumise à des règles strictes. Une charte éthique sera construite, elle permettra de garantir les droits de chacun et notamment le respect de la vie privée.

Suite à la signature du marché du 19 septembre 2012 avec la Société Alsatis, notre ville sera dotée du haut débit dès la fin de l'année. En effet, les installations électroniques faisant venir la fibre optique depuis le central de Tournan ont été réceptionnées par Orange le 6 octobre 2013. A partir de cette date, l'opérateur national doit basculer le réseau de câbles téléphoniques sur les cinq armoires construites à cet effet et raccorder les fournisseurs d'accès Internet à ce nouveau réseau.

Les travaux de rénovation de l'église Saint Jean-Baptiste sont pratiquement achevés. Le bâtiment communal a fait l'objet d'une réfection intérieure importante, en concertation avec le service Patrimoine du Conseil Général, le diocèse et la commission des arts sacrés. N'oublions pas que notre église est le premier bâtiment communal et qu'elle date de 1299.

Dès la rentrée des vacances de la toussaint, un questionnaire sera envoyé au famille des enfants du primaire et de maternelle afin de connaitre leurs attentes et de préparer au mieux la mise en place de la réforme des rythmes scolaires prévue à Gretz pour septembre 2014.

Des animations vous seront proposées pour cette fin d'année par des associations en partenariat avec la ville et je vous laisse le soin de parcourir cette revue afin que vous en preniez connaissance.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture.

Bien amicalement

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers



DOSSIER

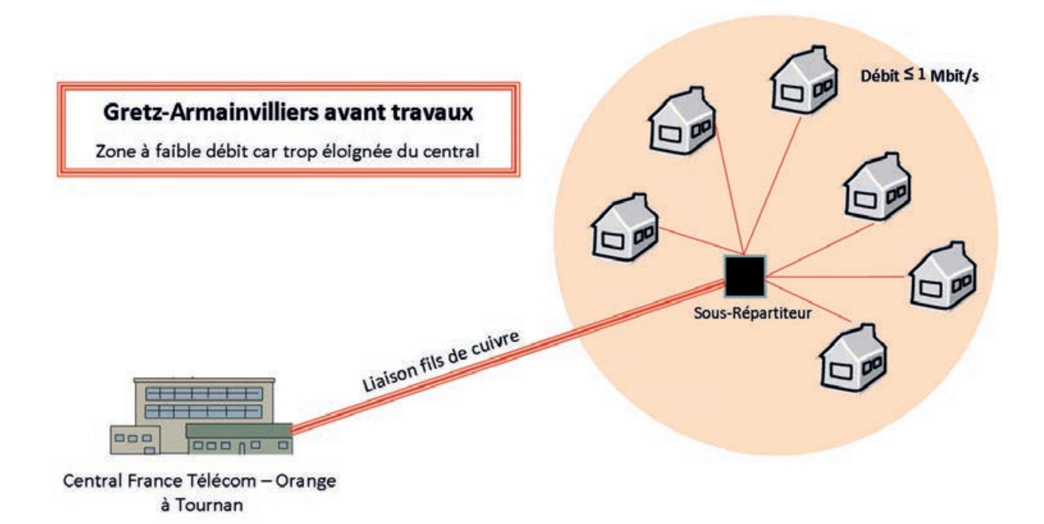


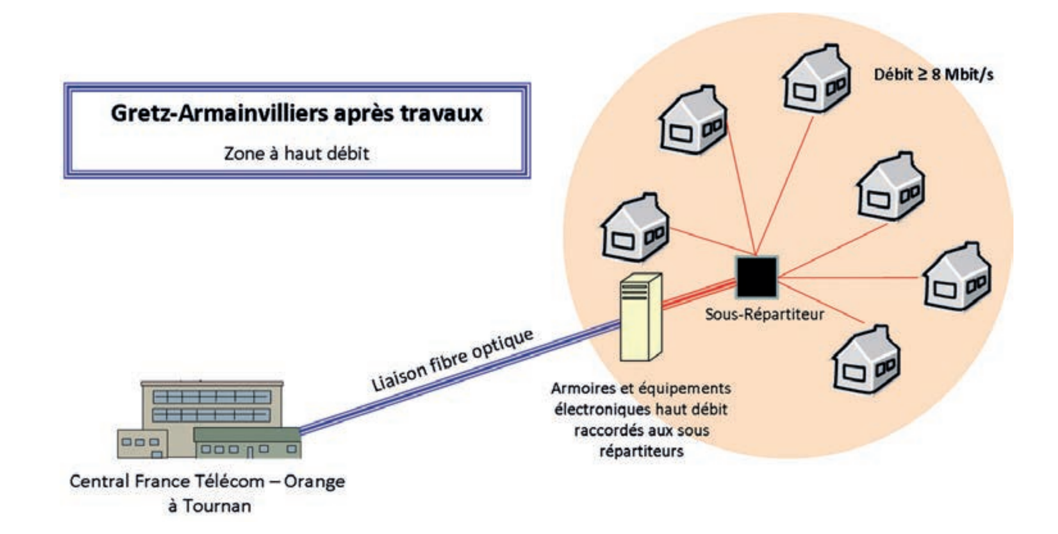
INTERNET : Le haut débit arrive à Gretz

PASSEZ À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Afin de permettre aux Gretzois d'accéder à l'Internet en haut débit, la ville de Gretz a choisi d'accroître les débits ADSL partout où la règlementation le permet. Bientôt, vous pourrez surfer sur Internet en haut débit. Mode d'emploi pour bénéficier de ce nouveau service.

L'ensemble des Gretzois pourra prochainement souscrire à des offres commerciales « triple play, », c'est-à-dire un abonnement unique à trois services différents : Internet, télévision et téléphone. Cinq armoires électroniques ont été installées et réceptionnées par Orange le 6 octobre dernier à cet effet. Jusqu'à présent seule une partie de la commune, en centre-ville, pouvait en bénéficier. La raison est d'abord technique, mais elle est aussi légale.







A quoi sont dues les différences de débit ?
Jusqu'à maintenant, la liaison entre le réseau central situé à Tournan, les sous-répartiteurs et votre domicile était assurée par des fils de cuivre. Dans cette configuration, c'est la distance au réseau central qui détermine la vitesse du débit : plus vous êtes situé loin de ce réseau, plus votre débit Internet est faible. Les travaux effectués par la ville ont consisté à installer des armoires électroniques reliées au réseau central par fibre optique : une technologie qui ne génère aucune perte de débit entre les deux points qu'elle raccorde. Ces armoires sont directement connectées aux sous-répartiteurs existants, eux-mêmes reliés chez vous par des fils de cuivre. Grâce à ces équipements, vous pourrez donc accéder à un meilleur débit Internet.

« Il a fallu attendre 2012 et une modification de la loi pour que les communes aient le droit d'intervenir sur le réseau France Télécom - Orange en vue d'effectuer des montées en débit.»

Pourquoi la montée en débit n'était-elle pas possible auparavant ?
Il a fallu attendre 2012 et une modification de la loi pour que les communes aient le droit d'intervenir sur le réseau France Télécom - Orange en vue d'effectuer des montées en débit. Avant cette date, l'opérateur historique était en situation de monopole et était donc le seul habilité à le faire. Gretz, qui avait réalisé des pré-études de faisabilité, a donc décidé de prendre la main sur ce sujet dès que cela a été possible et de réaliser les travaux nécessaires pour améliorer le débit ADSL, c'est-à-dire la pose d'armoires électroniques reliées par fibre optique au réseau central dans les zones éligibles. En dehors de ces travaux, France Télécom - Orange reste maître de son réseau et de son entretien.

Comment passer concrètement au haut débit ?
L'accès à un meilleur débit ADSL sera possible dès la fin de l'année. Si vous avez souscrit à une offre chez Bouygues Télécom, Free ou SFR, il vous suffira de redémarrer votre box. Si vous êtes abonné chez Orange, il faudra contacter votre opérateur pour qu'il procède à la modification du débit. D'ici là, Orange doit encore effectuer deux intervetions. Il devra d'abord procéder au basculement des câbles téléphoniques sur les 5 armoires et ensuite raccorder les autres opérateurs au nouveau réseau.

Zone éligible à la montée en haut débit



Conformément à la loi, les zones dites éligibles sont celles qui ont accès à un débit inférieur à 8 Mo. Les zones où le débit est supérieur ne peuvent pas bénéficier d'une montée en débit.



DOSSIER





Les écrans du centre de surveillance urbain

UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE LA PROTECTION DES CITOYENS

Vous avez peut-être remarqué la présence de nouveaux panneaux à l'entrée de la ville. Ils indiquent que la commune a mis en place un dispositif de vidéo-protection sur le territoire. De quoi s'agit-il exactement ? A quoi cela va-t-il servir ? Les réponses aux questions que vous vous posez.

Le dispositif de vidéo-protection de Gretz se compose de 18 caméras, d'un centre de surveillance urbain (CSU) et d'opérateurs, spécialement recrutés et formés. Les caméras ont été positionnées, suite à la réalisation d'une étude, dans les lieux jugés les plus stratégiques : les entrées de ville, les abords de bâtiments publics, dans les zones commerciales et dans les deux rues principales : la rue de Paris et le boulevard Victor Hugo. L'objectif ? Assurer plus efficacement la sécurité de tous, qu'il s'agisse des personnes ou de leurs biens, et des commerces. En pratique, les polices municipale et nationale disposeront d'un outil supplémentaire pour intervenir encore plus rapidement sur un accident, une agression, ou plus simplement en cas d'incivilités, de stationnement gênant, de problème de circulation, etc.

Une activité très encadrée

La mise en place d'un système de vidéo-protection fait l'objet d'une autorisation préfectorale et est soumise à des règles strictes, pour garantir les droits de chacun et notamment le respect de la vie privée. Tout d'abord, les caméras, qui sont capables de filmer à 360 degrés, ne balaient que les espaces publics : les parties privatives sont toutes masquées. Les images captées sont conservées durant 30 jours, la durée maximum légale, puis sont automatiquement supprimées, sauf si une procédure judiciaire est en cours. Ensuite, seules les personnes habilitées par la préfecture ont accès au CSU. A Gretz, il s'agit des agents chargés de la vidéo-protection et des policiers municipaux. Les opérateurs de vidéo-protection travaillent par équipe de deux et se relaient : lorsqu'un agent est dans le CSU, l'autre assure en ville une mission d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Ils consignent dans un registre l'activité du CSU. Ces opérateurs suivront une formation spécifique avant leur prise de fonction, notamment sur le cadre juridique applicable et sur le respect des règles de déontologie. La police nationale de Pontault-Combault recevra également les images en temps réel. Enfin, les citoyens disposent d'un droit d'information, d'accès et de recours. En somme, des mesures indispensables pour garantir une utilisation éthique du dispositif.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un dispositif subventionné

La vidéo-protection a fait l'objet d'un marché d'un montant de 286 452.76 €, pour lequel la mairie a fait une demande et obtenu une subvention de l'Etat de 166 136 €, soit presque 60% du coût du projet.


Caméra de vidéo-protection



L'éthique au cœur du dispositif

Garantir le respect de la déontologie est une préoccupation majeure de la mairie, qui va mettre en place, en plus des prescriptions légales, un comité d'éthique. Il sera prochainement proposé par le conseil municipal. Le comité d'éthique, sous la présidence du maire, pourrait être composé de membres du conseil municipal (majorité et opposition), mais aussi de représentants de la société civile (SDIS, police nationale, par exemple). Sa mission sera de concevoir une charte d'éthique, de garantir le travail du CSU et de réaliser un bilan annuel du dispositif. C'est donc toute une organisation qui va être instaurée pour assurer une utilisation optimum du dispositif de vidéo-protection.

> **« La mise en place d'un système de vidéo-protection fait l'objet d'une autorisation préfectorale et est soumise à des règles strictes, pour garantir les droits de chacun et notamment le respect de la vie privée. »**

Répartition des 18 caméras sur la commune

1 - Av du Parc - Bd Victor Hugo
2 - Rue d'Alsace - Passerelle SNCF
3 - Av de la Liberté - Gare SNCF
4 - Bd Victor Hugo - Pharmacie
5 - Bd Victor Hugo - Rue de la ferme
6 - ZAC Eiffel
7 - Bd Aristide Briand - PN 17
8 - Rond point de la Liberté
9 - Mairie - Rue Thiers
10 - Mairie - Rue de Paris
11 - Rue de Paris - Esther Breton
12 - Av d'Armainvilliers - MCL
13 - Val des Dames Chateau
14 - Place de l'église
15 - Rue de Paris - Hutinel
16 - Rue de Vignolles - CTM
17- Rue A. Papon - RN 4
18 - Route de Presles - ZAC Pillet

Mairie
Eglise
Chateau d'eau
Tourna



DOSSIER


Le CCAS déménagera au 17 rue du Docteur Hutinel

UN NOUVEAU CCAS POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

En 2014, le centre communal d'action sociale (CCAS) fera peau neuve. Les Gretzois seront accueillis dans un bâtiment plus grand et plus agréable, accessible à tous et respectueux de l'environnement. Découvrez ce qui va changer.

En 2014, le CCAS déménagera. Vous le trouverez au numéro 17 de la rue du Docteur Hutinel, juste derrière l'actuelle bibliothèque municipale. Une extension du bâtiment existant va être construite afin d'accueillir ce service situé actuellement au premier étage de la mairie-annexe. L'agrandissement, entièrement construit en rez-de-chaussée, offrira aux citoyens et aux 11 agents qui y travaillent un vaste espace d'accueil, trois bureaux distincts pour les rendez-vous et une salle de réunion. Les anciens locaux de la police municipale rénovés seront également dédiés au CCAS.

Un lieu accessible à tous

Le nouveau centre s'inscrit dans le cadre d'un programme de mise en accessibilité des bâtiments municipaux et scolaires. La ville a en effet souhaité se conformer au plus tôt à la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées de 2005 qui impose que tous les établissements recevant du public soient accessibles aux personnes à mobilité réduite, avant le 1er janvier 2015.

A terme, le CCAS sera accessible à toutes les personnes à mobilité réduite : les personnes handicapées bien sûr, mais aussi les personnes âgées ou encore les personnes avec des poussettes. Accessibles depuis l'extérieur grâce des rampes larges, les locaux respecteront également l'ensemble des nouvelles règlementations concernant l'accueil des personnes en situation de handicap : hauteur de poignées de porte et des interrupteurs adaptée, circulation facilitée pour les fauteuils roulants, WC spécifiquement aménagés, bandes podotactiles… Des aménagements indispensables qui permettront à tous d'y accéder en toute simplicité.

« La ville a souhaité se conformer au plus tôt à la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées de 2005 qui impose que tous les établissements recevant du public soient accessibles aux personnes à mobilité réduite, avant le 1er janvier 2015. »

Un bâtiment économe en énergie

Le bâtiment, qui s'intègrera parfaitement dans le paysage, sera également peu gourmand en électricité et en chauffage. Une pompe à chaleur sera installée, conformément à la réglementation thermique 2012 (ou RT 2012), qui prévoit que les constructions neuves ne consomment pas plus de 50 kWh d'énergie primaire par mètre carré et par an. Concrètement, un doublage intérieur des murs permettra de l'isoler tandis que des baies vitrées et des fenêtres de toit laisseront entrer au maximum la lumière naturelle.

Des conditions de travail et un accueil de qualité

La création de nouveaux locaux a aussi pour ambition de fournir aux agents du CCAS un espace de travail plus spacieux et plus fonctionnel : une grande salle d'attente où accueillir et faire patienter le public et des bureaux séparés pour le recevoir en toute confidentialité. Des améliorations qui profiteront donc à tous ceux qui se rendront au CCAS.



Plan des futurs locaux du CCAS

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES



Comme chaque année, l'été est propice à la réalisation de travaux dans les écoles de la ville. Au sein de l'école Victor Hugo, côté primaire, des portes ont été remplacées afin d'être mises en conformité avec les normes PMR (personnes à mobilité réduite) et le plafond d'une classe a été insonorisé. Côté maternelle, les WC ont été mis aux normes PMR.

Un parking a été créé à l'école Georges Travers, avenue Adrien Ledoux. Une vingtaine de places de stationnement sont disponibles, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h.

Enfin, à la rentrée, les enfants et leurs parents ont découvert le nouvel arrêt de bus aux abords du groupe scolaire Leclerc. Grâce à une surélévation du trottoir et un emplacement dédié, les conditions sont réunies pour que les élèves montent et descendent du bus en sécurité. La mise en place de barrières garantit également la sécurité de tous à l'entrée de l'école.

LE BOULODROME DE LA PLACE DU MESNIL ÉCLAIRÉ

Trois éclairages spécifiques ont été installés sur le boulodrome de la place du Mesnil. Il ne sera plus possible d'égarer son cochonnet !



L'ÉGLISE ROUVRE SES PORTES



Après plusieurs mois de travaux, l'église rouvrira ses portes le 1er décembre prochain. Les principales interventions ont porté sur :
- le remplacement de la voûte,
- la révision de la charpente avec changement des pièces de bois qui le nécessitaient,
- la restauration des vitraux,
- la réfection des peintures et des sols,
- la mise en valeur de son patrimoine.

ENERGIES RENOUVELABLES : LA VILLE S'ENGAGE

Depuis le 1er avril 2013, la ville a souscrit auprès d'EDF l'offre « Certificats Equilibre ». Jusqu'en février 2016, elle s'engage ainsi à ce que l'énergie consommée par la commune pour l'éclairage public et des équipements communaux provienne à 50% des énergies renouvelables : éoliennes, barrages hydrauliques, panneaux solaires…





RÉTROSPECTIVE



13 juillet

FEU D 'ARTIFICE

Partie des jardins de la mairie et emmenée par Gretz'Harmony, la retraite aux flambeaux a donné le coup d'envoi du feu d'artifice. Le spectacle pyrotechnique tiré du stade du Val des Dames a réuni et ravi un public nombreux.





du 15 au 19 juillet et du 19 au 23 août

LE CENTRE DE LOISIRS À JABLINES

Cet été, les enfants du centre de loisirs, les 8 –10 ans, ont planté leurs tentes à la base de loisirs de Jablines, avec au programme deux activités phare : VTT et tir à l'arc, mais également pédalo, mini-golf, tennis ..., la participation à la préparation des repas, la « corvée » de vaisselle, sans oublier les fous rires sous la toile.







31 août

NOCES D'OR MADAME ET MONSIEUR HOUTTEMANE

La famille Duval est à l'honneur 50 ans après.
Mademoiselle Jacqueline Duval s'en va tranquillement traire les vaches au Centre Védantique, sans penser un seul instant que Monsieur Jean Houttemane allait passer par là.
Electricien, Jean vient réparer la machine à traire ; une panne de bon augure, depuis Jacqueline et Jean ne se sont plus quittés.
Jean a été rapidement adopté par la famille Duval. Jacqueline, entourée de ses parents ainsi que par ses six frères et ses trois sœurs, garde de bons souvenirs des moments passés en famille.
Ils se marièrent le 10 août 1963 dans notre commune. Cérémonie célébrée par René Duriot 1er adjoint, après le retour d'Algérie de Monsieur, qui reprend son travail dans l'industrie automobile. Il débuta à Clichy chez Citroën et terminera à Aulnay pour prendre une retraite bien méritée.
De leur union sont nés trois garçons, Jean-Claude, Christian et Frédéric, dont ils sont très fiers, et qui leur ont donné sept petits enfants.
Après avoir vécu quarante ans à Pierrefitte, ils reviennent à Gretz en 2002. Depuis, ils sont l'âme de notre paroisse et veillent sur notre église Saint Jean-Baptiste. Merci de votre engagement social auprès des Gretzois et de la communauté cultuelle. Cette cérémonie fut très chaleureuse d'autant plus que la Famille Duval était au complet. La commune vous réitère tous ses vœux de bonheur.





9 et 10 août

NUITS DES ÉTOILES

Les 9 et 10 août, l'éclairage public était éteint dans le quartier de l'Uranoscope, pour profiter d'un ciel « parfait », pendant les nuits des étoiles.
Cette année encore, plus de 600 personnes se sont présentées à l'Uranoscope pour admirer le ciel d'été. Une carte du ciel leur a été distribuée et commentée et toutes les explications furent données par les bénévoles lors des observations à l'œil nu ou avec l'un des télescopes mis à leur disposition. L'« Handiscope », télescope prêté par Monsieur JF Soulier, président de l'association « des étoiles pour tous », était dédié aux personnes à mobilité réduite.
L'atelier de présentation des météorites a également séduit petits et grands.





RÉTROSPECTIVE



25 août

LIBÉRATION DU TERRITOIRE

En ce dimanche matin pluvieux, c'est un hommage solennel qui a été rendu à nos résistants, en présence de Monsieur André Travers, qui vécut la libération de notre territoire.
Tout d'abord au Monument aux Morts, puis à la gare.





L'après midi, des cérémonies commémoratives ont eu lieu, à Villeneuve-Saint-Denis en l'honneur de onze jeunes résistants fusillés en août 1944 et au lieu-dit « le Poncelet » en l'honneur du Lieutenant Robert, aviateur abattu en 1940.
Anciens combattants, élus, jeune et ancienne générations leur ont rendu hommage.

1er septembre

SALON DE LA CARTE POSTALE

Heureux de se retrouver après les vacances, les collectionneurs de cartes postales, timbres, monnaies et plaques de muselets étaient au rendez-vous du salon, où les échanges et les conseils allaient bon train.





RÉTROSPECTIVE





7 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Plus de trente associations étaient présentes sur le forum. Renseignements, conseils, inscriptions, le tout dans une ambiance décontractée pour les bonnes résolutions de la rentrée.





15 septembre

BROCANTE DU CHÂTEAU

C'est en musique, avec Gretz' Harmony en balade entre les stands, que les 270 exposants ont vu déambuler de nombreux chineurs, collectionneurs ou simples promeneurs.
Cette année, le stand des orgues de Barbarie était l'invité surprise de la brocante.

28 septembre

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Comme chaque année, la bourse aux vêtements des 27 et 28 septembre organisée par le club familial de la MCL a eu beaucoup de succès avec de nombreux déposants et acheteurs.
Toute l'équipe de bénévoles vous remercie de votre fidélité et vous attend pour les prochains rendez-vous.



RÉTROSPECTIVE



6 octobre

PRIX DE LA MUNICIPALITÉ

Le 6 octobre 2013 se déroulait le 4ème challenge Laurent Fignon, prix de la municipalité de Gretz-Armainvilliers. Plus d'une centaine de coureurs étaient présents pour cette épreuve sportive, marquant la fin de saison régulière «Ufolep». Monsieur et Madame Fignon, parents de Laurent, ont assisté à la course tout au long de l'après midi.
La remise du "challenge" symbolisant le prix d'équipe doit être remporté trois années par un club pour être définitivement acquis. Il restera pour cette année encore dans le giron gretzois, pour être remis en jeu la saison prochaine.

---

12 octobre

MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Après avoir visionné leurs balcons ou leurs jardins, chaque lauréat, appelé auprès de Monsieur le Maire, a expliqué qui de Madame ou de Monsieur avait la « main verte », comment la passion des fleurs leur avait été communiquée. Un diplôme et une plante de leur choix ont récompensé les quinze finalistes :
M. et Mme Sylvain ANNETTI, M. et Mme Philippe CHOLLET, M. Jean COMOTTO et Mme Jacqueline WASSILIEFF, M. et Mme CORFMAT Restaurant « Le Marguerit », Mme Nicole FARJON, M. Michel FASSIER, M. et Mme Jean-Marie FUSIL, M. et Mme GALLIEN, M. et Mme GEENEN, Mme Colette LENOIR, Mme Yvette MEUNIER, M. et Mme Jean-Pierre PAILLARD, M. et Mme Michel RENAULT, M. et Mme Christian TRAVERS, M. et Mme Raymond VITRY.







13 octobre

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 13 octobre 2013 , à la MCL, nos aînés de 70 ans et plus se retrouvaient avec joie pour le repas traditionnel, servi par les élus et les bénévoles de notre ville, organisé par le C.C.A.S.
Une invitée de marque : notre centenaire Marie-Madeleine BELLIERES. Elle qui fut souvent la doyenne de l'assistance profite d'une parenthèse à sa maison de retraite pour être auprès de nous.
Un show cabaret accompagnait ce repas et Gretz' Harmony est venu interpréter quelques morceaux de musique de son répertoire. Cette journée s'est terminée par quelques pas de danses pour les convives.
Tous repartirent contents de s'être retrouvés en cet après-midi chaleureux.
Nos doyens ont été fêtés : Madame Henriette PHILIPPOT et Monsieur Robert MONCHAUX.





NOUS RECHERCHONS «TALENTS ET COLLECTIONNEURS GRETZOIS»

Vous habitez ou travaillez à Gretz, inscrivez-vous jusqu'au 15 décembre 2013.

Gretz recherche :
ses talents artistiques :
dessinateurs, stylistes, spécialistes de la pâte à sel ou à sucre, créateurs de sacs, ceintures ...

et ses collectionneurs :
un buticulamicrophile : collectionneur de mignonnettes ;
un buxidanicophile : collectionneur de tabatières ;
un calamophile : collectionneur de plumes et porte-plume ;
un céphaloclastophile : collectionneur de casse-tête ;
un digitabuphile : collectionneur de dés à coudre ;
un ferrovipathe : collectionneur de trains miniatures ;
un fibulanomiste : collectionneur de boutons ;
un glycophile : collectionneur d'emballage de morceaux de sucre ou …
Participez au projet d'une exposition de vos passions.
Plus d'infos : contact@mairie-gretz.fr

BIENVENUE

RAFORIANE

Prêt-à-porter féminin
2, rue Auguste Thiers
Tél. : 01 75 98 20 69

Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
Le samedi de 9h30 à 18h

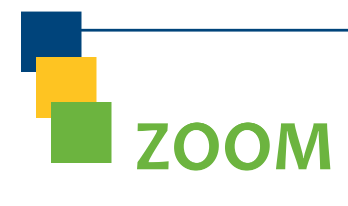


BISTR'O 48

Bar - Tabac - Loto - PMU - Presse
Brasserie le midi à compter du mois de novembre
48, boulevard Victor Hugo
Tél. : 01 64 42 05 46

Du lundi au samedi de 7h à 20h





ZOOM

La rentrée

UNE RENTRÉE DES CLASSES CONFORME AUX PRÉVISIONS

Les élèves attendus pour cette rentrée étaient tous présents avec pour conséquence une augmentation des effectifs bien réelle. Les élémentaires plus 20 et les maternelles plus 22, nous amènent à 1003 enfants accueillis sur l'ensemble de la commune. Nous devons dès maintenant envisager de nouvelles ouvertures de classes pour la rentrée de 2014.

Septembre 2014 verra la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

À ce sujet, un questionnaire vient d'être envoyé aux familles afin de connaître leurs attentes et de préparer au mieux la mise en place de cette réforme sur notre commune.



Nous souhaitons la bienvenue

à Madame Isabelle Coutard, nouvelle directrice de l'école maternelle Victor Hugo,

à Madame Marie-Thérèse Blandiot, la nouvelle principale du collège Hutinel

et à son adjointe Madame Stéphanie Sebastiao.

LE CENTRE DE LOISIRS SUR LA ROUTE DES DÉFIS SCIENTIFIQUES

Au centre de loisirs, la rentrée s'est faite sous le signe de la science. Durant deux mois et demi, les 140 à 160 enfants présents le mercredi ont multiplié les activités autour des sciences mécaniques, de la cuisine moléculaire et des expériences chimiques. Constructions en Kapla ou en Légo, fabrication de bonbons, confection de sucettes en chocolat pétillant, formation d'une stalactite… rien de plus efficace et réjouissant que de faire soi-même pour comprendre le monde qui nous entoure. Deux temps forts ont rythmé cette session thématique : la venue du centre Kapla à l'arbre aux enfants et deux excursions à la Cité des enfants au Parc de la Villette. Une exposition présentera le 13 novembre le travail des enfants. Ils aborderont alors un nouveau thème. La fin de l'année sera en effet consacrée à la réalisation d'actions solidaires en faveur des Restos du Cœur.





La crèche et la halte-garderie accueillent les jeunes enfants de 7h à 19h.



ZOOM

LA VIE EN COLLECTIVITÉ S'APPREND AUSSI DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La Maison de la petite enfance est un espace multi-accueil qui réunit la crèche et la halte-garderie, pour les enfants de 4 mois à 3 ans. Comme pour les enfants scolarisés, en septembre, c'était la rentrée et pour certains, une première fois en collectivité.

A la crèche, où les enfants sont accueillis à la journée où à la semaine, la rentrée s'est faite en douceur. Les bambins - nourrissons, « moyens » nés en 2012 et « grands » nés en 2011 - ont (re)découvert la vie en collectivité. Les petits nouveaux sont d'abord venus participer à une activité, puis à un repas, puis à un repas et une sieste… jusqu'à passer une journée complète à la crèche. La halte-garderie fonctionne de manière différente : c'est un accueil plus ponctuel, de quelques heures.

Une équipe de professionnels au service des plus petits

Du côté des parents, une réunion a été organisée à la mi-septembre pour expliquer le fonctionnement des deux structures. Chaque famille est suivie par une personne référente, parmi une équipe de 9 personnes composée de 2 éducatrices de jeunes enfants, 4 auxiliaires de puériculture, 1 agent polyvalent, 1 agent technique et 1 infirmière, présente deux fois par semaine. Leur objectif : assurer le bien-être de chaque enfant en collectivité. Pour cela, le programme est adapté à chaque tranche d'âge.

Favoriser l'épanouissement et le développement des enfants

La journée des nourrissons s'organise principalement autour de leurs besoins physiologiques : ils dorment « à la demande » et découvrent le monde qui les entoure. Celle des « moyens » vise notamment à favoriser leur développement moteur. Celle des « grands » a pour but d'accroître leur autonomie : découvrir leur corps, prendre conscience de l'autre, apprendre à se changer et se laver les dents seul… le tout dans un environnement adapté. Une autonomisation qui trouve sa suite logique dans l'opération « passerelle » organisée en mai : les enfants, accompagnés de leur personne référente, se rendent alors dans leur future école maternelle durant une demi-journée.

En plus des activités manuelles et motrices qui leur sont proposées, le mercredi matin, les enfants se rendent en petits groupes à la bibliothèque où des livres, qu'ils peuvent emprunter, leur sont présentés selon un thème choisi en fonction des événements (semaine du goût, noël…). Enfin, une nouveauté cette année : tous bénéficient d'un éveil musical tous les premiers lundi de chaque mois. Tous les ingrédients sont donc réunis pour bien grandir !




Les enfants disposent d'un lieu adapté pour apprendre à se changer et se laver les dents seuls.

Pour l'emploi, essayons encore et encore !

Non, le chômage n'est pas une fatalité. C'est en tissant des liens et en maintenant des contacts permanents entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, que l'on construit une politique économique locale. C'est dans cette dynamique proactive que votre Communauté de communes mobilise des agents, des partenaires, des entreprises pour offrir des solutions concrètes à ceux qui cherchent un emploi. Au-delà des mots, les Portes Briardes agissent.

« Il doit y avoir une mobilisation de tous les instants pour les demandeurs d'emploi »... Aux Portes Briardes, après un été très actif (voir encadré PARIS LAIT ci-contre), l'heure est à l'optimisme et à la mobilisation de tous pour faire vivre l'un des axes essentiels de l'action communautaire : le volet économie-emploi.

Pivots du travail des équipes : l'insertion professionnelle, l'accompagnement des chômeurs et une connaissance parfaite du réseau d'entreprises présentes sur le territoire de nos cinq villes. Sous l'impulsion des élus, qui savent à quel point l'emploi est prioritaire pour les habitants, les Portes Briardes mettent un point d'honneur à obtenir des résultats.

Les relais emploi, des outils de proximité gratuits

Les Portes Briardes sont riches d'un réseau de quatre relais emploi, des lieux « ressources ». En maintenant une veille sur l'évolution du paysage de l'emploi sur le territoire, les relais emploi de Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie (sous le nom de Tournan emploi), de Lésigny et d'Ozoir-la-Ferrière, construisent des ponts entre les entreprises demandeuses et les professionnels en attente de poste.

« On fait le tampon » explique Sidonie Lerer du relais de Gretz-Armainvilliers. « Notre travail est de tisser des liens les plus réguliers possibles avec les 700 entreprises du territoire pour créer des cohérences entre leurs offres et les profils des personnes que nous suivons ». Béatrice Lazerme, du relais d'Ozoir-la-Ferrière, précise que « nous mettons nos contacts et nos offres en réseau. Nous mutualisons un maximum au niveau de l'intercommunalité. Cela fait notre force ». Laëtitia Cadet, du relais de Lésigny, situé au centre social les Pyramides, souligne que « nous travaillons aussi avec Pôle emploi. Nous sommes des partenaires qui agissons en complémentarité, toujours dans un esprit de proximité ». Propos confirmés par Frédéric Chasseloup, du relais Tournan emploi : « On fait du sur-mesure. C'est de la Haute couture ! Et depuis quelques mois, notre travail commun porte vraiment ses fruits, dans les cinq villes. »

PARIS LAIT : les Portes Briardes en action

Au cœur de l'été, sous l'impulsion de Jean-François Oneto, Président des Portes Briardes, les élus ont décidé de mobiliser les moyens de l'intercommunalité pour aider les salariés de l'une des dernières laiteries d'Ile-de-France, PARIS LAIT (située à Tournan), tous licenciés dans le cadre de la liquidation prononcée au printemps.

Dès le 23 juillet, tous les responsables des relais emploi se sont réunis autour d'une table pour établir un plan d'action. Objectif principal : prendre contact au plus vite avec les salariés mais aussi avec les 700 entreprises du territoire pour établir des passerelles entre les besoins et les profils.

Jean-François Oneto explique que « notre Communauté de communes a montré une fois de plus que l'union fait toujours la force. Notre structure communautaire sait agir comme une force de frappe quand cela est nécessaire… Et dans le cas de PARIS LAIT, nous nous devions de réagir vite et bien. C'est notre mission que de veiller au développement permanent de l'économie locale via l'emploi ».


©La République de Seine-et-Marne

À qui s'adressent les relais emploi ?

À tout le monde. Parce que les élus ont compris que le développement économique passait par une mobilisation de toutes les parties, le travail des relais emploi est transversal. Ils apportent des solutions aux personnes éloignées du travail mais aussi aux actifs qui souhaitent changer de voie, suivre des formations ou créer une entreprise. Ils s'adressent à des cadres, des ouvriers, des jeunes sans expérience etc.

Du côté des entreprises partenaires des relais, on trouve des start up, des commerces, des sociétés industrielles ou du secteur tertiaire etc.

Il suffit de pousser la porte d'un des relais... Très rapidement, les professionnels dressent un profil. Placée au cœur du réseau communautaire, votre situation fait l'objet de toutes les attentions. Une action est immédiatement activée si une nouvelle offre locale correspond à votre CV et vos envies. Si vous êtes disposé à le suivre, les professionnels des Portes Briardes vous proposent un programme qui comprend, suivant les besoins, une réactualisation de votre CV, un coaching spécial entretien d'embauche, une veille sur les offres locales et celles de Pôle emploi.



Quelles autres actions la Communauté de communes porte-t-elle dans ce domaine ?

Au-delà du rôle prépondérant des relais, au quotidien, des événements de rencontres et d'échanges sont organisés toute l'année. Des petits-déjeuners avec les entreprises se tiennent par exemple au moins une fois par an. D'ici la fin de cette année, un rallye emploi est également prévu. L'idée : des petits groupes de demandeurs d'emploi vont, sur plusieurs jours, taper à la porte de sociétés du territoire. Le but est de faire se rencontrer les patrons et les chômeurs dans le cadre de l'entreprise. Ca n'a l'air de rien, mais cette démarche est très constructive.

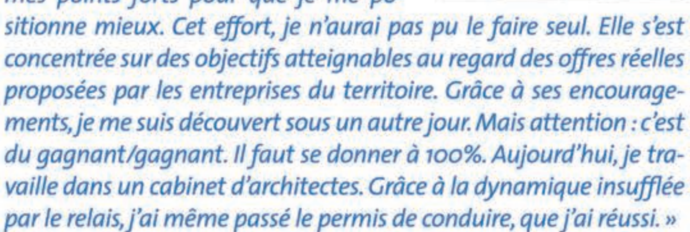


Sans le relais, je ne sais pas où j'en serais...

Cyril Marçais,
habitant de Gretz-Armainvilliers



« En 2011, je n'avais plus de travail. Ma stratégie de recherche n'était pas la bonne. J'ai découvert le relais emploi par hasard et je ne regrette pas. La force du relais, c'est l'accueil, c'est l'écoute. Avec la conseillère, j'ai repris confiance. Elle m'a écouté, cerné. Elle a su dégager mes points forts pour que je me positionne mieux. Cet effort, je n'aurai pas pu le faire seul. Elle s'est concentrée sur des objectifs atteignables au regard des offres réelles proposées par les entreprises du territoire. Grâce à ses encouragements, je me suis découvert sous un autre jour. Mais attention : c'est du gagnant/gagnant. Il faut se donner à 100%. Aujourd'hui, je travaille dans un cabinet d'architectes. Grâce à la dynamique insufflée par le relais, j'ai même passé le permis de conduire, que j'ai réussi. »



Je cherchais un bon profil, je l'ai trouvé rapidement grâce à Tournan emploi

Monsieur Hachy,
gérant d'une société de joaillerie
située sur le territoire des Portes Briardes

« Les démarches que j'ai entreprises auprès de Tournan emploi ont été rapides et efficaces. J'ai été assez bluffé : ils m'ont proposé une seule personne, et c'était la bonne ! J'ai fait ma demande le matin, l'après-midi j'avais déjà une proposition. Notre salariée est en CDD. A son terme, nous le renouvellerons.
Les relais sont proches, dans tous les sens du terme, des entreprises et des demandeurs d'emploi. La dimension locale est primordiale : la personne que nous avons engagée habite près de la société. Elle n'est donc jamais en retard ».






Les coordonnées de vos relais emploi

Ozoir-la-Ferrière
45 avenue du Général-de-Gaulle. Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30. Tél. : 01 64 43 35 61

Gretz-Armainvilliers
49 boulevard Victor-Hugo. Lundi, mardi, jeudi, vendredi et les premier et troisième samedis du mois de 9 h à 11 h 45. Tél. : 01 64 42 62 05

Tournan-en-Brie (Tournan emploi)
12 square de la Madeleine. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Tél. : 01 64 42 08 78

Lésigny (Centre les Pyramides)
5 rue du Bois Notre-Dame. Du lundi au vendredi. Tél. : 01 60 02 15 05



INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS



Nouveaux arrivants, membres de la communauté européenne, nouveaux électeurs, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.
Il vous sera demandé : une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le livret de famille.
L'inscription d'office sur les listes électorales des personnes âgées de 18 ans concerne les jeunes qui atteignent 18 ans entre le 1er mars 2013 et la veille du premier tour de scrutin programmé en 2014.
(Vous serez contactés par la mairie.)
Bureau de l'état civil
renseignements : 01 64 42 83 00.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCES

L'opération tranquillité absences remplace l'opération tranquillité vacances.
Vous pouvez dorénavant, du 1er janvier au 31 décembre, faire une demande de surveillance de votre habitation lors de vos absences. Pour cela vous devez remplir le formulaire que vous trouverez à la police municipale, à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site de la mairie.

COMPOSTEURS



Votre composteur vert en plastique obtenu auprès du SIETOM est cassé ?
Vous pouvez l'échanger gratuitement contre un composteur en bois.
La condition de l'échange et de la gratuité est de rapporter l'ancien matériel qui sera ensuite recyclé.

Contact SIETOM pour prise de rendez-vous :
01 64 07 37 61
(du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h).

RECENSEMENT

Du 16 janvier au 15 février 2014, l'Insee organisera le recensement de la population en partenariat avec la commune.
L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.





EXPRESSION POLITIQUE

« Union Gretzoise »
L'expression politique « d'Agir Ensemble-Rassemblement des Forces de Gauche » étant arrivée hors délai, « l'Union Gretzoise », par souci d'équité en période électorale, ne publiera pas la sienne.

« Agir Ensemble-Rassemblement des Forces de Gauche »
Expression politique non parvenue dans les délais.


LES MATÉRIAUX
DUVAL.fr
Tout pour le bâtiment et les TP !
NEGOCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Isolation, béton, bois, plancher, colle et joint, aménagements extérieurs, décharge, quincaillerie, location de matériels...
Particuliers et professionnels, tout pour vos chantiers !
01 64 07 15 22
ZI Eiffel - 51 rue Eiffel
GRETZ-ARMAINVILLIERS


S.A.R.L. SCANDELLA FRERES
Paysagiste
Elagueur
25, Allée Veuve Lindet Girard
93390 CLICHY-SOUS-BOIS
✆ 01.43.30.34.42
Fax : 01.43.32.01.29


Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Fermé dimanche et lundi sauf fêtes
MILLE & UN VINS
01 64 07 97 02
MILLE ET UN VINS
VINS, ALCOOLS ET SPIRITEUX
45, rue de Paris - 77220 Gretz • 01 64 07 97 02


Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine
de Gretz-Armainvilliers
Contact
Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55


DEFILLON
ERIGE



ÉTAT CIVIL

Naissances

JUILLET

MEUNIER Kiyan, Ashwin
HAMIDI KUZEWOL Samy, Mohamed
FERNANDES Noa
PLUCHINO Lenzo
MOUYABI Élikia-Joy, Aymone
MANFRÉDI RUIZ Léna, Monique, Ana, Marie-Lou, Lina
ALVES DOS SANTOS Hugo
BALDÉ Alassane
DELAPLANE Gabriel
POINTEL RUA Mathilde, Léonore

AOÛT

PEREIRA DA CONCEIÇAO FELER Curtis, Sandro
BOULAND DEBLON Maëlle, Audrey, Maria
SURESH KUMAR Shadrack
RUSSO Thomas, Louis, Nicolas
BENZARTI Wissem
TRAORÉ Aïcha

SEPTEMBRE

BÉNARD Ethan, Renaud, Pierre
ABREU VIEIRA Amanda
MUGHAL Shoaib
CALS Justine, Colette, Yvette
BOUTMARD Chanel, Malory
ABOULIKAM ANDRÉ Chris, Désiré
BARTHE FOUÉRÉ Benjamin, Michel
RIBEIRO SOARES Maxime
DELVAUX Lisa, Nicole, Léa
BELLIR Sarah

Mariages

JUILLET

PADARUTH Vanisha et LOPEZ Nicolas
VILLEMAINE Eline et AURENCHE Frédéric
SAKISLIAN Stéphanie et LOPES Stéphane
MORIN Jeanne et CUSSOT Julien

AOÛT

LHERMITTE Aurélie et DESCOT Cédric

SEPTEMBRE

HAY Jocelyne et SAVIGNY Frédéric

Décès

JUIN

BARDOT épouse MION Micheline
MOUSTAYA Jennifer

JUILLET

MARTEYN Etienne

AOÛT

CLAËS veuve RÉCLÉ Christiane
LANGNER Gilberte
ANICETA épouse MARIA Maria de Lourdes
KEBADJIAN Mihran
RISSER Guy

SEPTEMBRE

DRUMELLE Maurice
BACQUÉ épouse MARLE Véronique
GROSS Claude
FOULQUIER veuve NOYON Christiane
DE OLIVERA Jean-Philippe

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 1er juillet au 30 septembre 2013.



DUVAL
TERRASSEMENT GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS V.R.D
01 64 07 03 61
ZI Ampère - 54 rue de Maison Rouge
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS



Ford
GretzAuto
MICHELIN®
Kleber
- 50%
Sur le 2ème pneu
Offre valable du 17/10/13 au 31/12/13
Feel the difference
Ford
VENTES VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
160, av. Gilbert Pillet • 77220 Gretz-Armainvilliers
Tél. : 01 64 06 47 57 • Fax : 01 64 06 47 58 • www.gretzauto.fr
LOCATION AUTOMOBILE
GretzAuto
LOC& GO